

CONSEIL DE QUARTIER
CENTRE-NOTRE DAME-GARE



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU 13 NOVEMBRE 2015

Le vendredi 13 Novembre 2015, s'est tenue à l'Espace Mitterrand de Loos la sixième réunion du comité de quartier Centre-Notre Dame-Gare.

Étaient présents :

Élus :

M. François BENNASSAR (adjoint au maire et référent pour le quartier)

Référents du quartier :

Mme Hélène DUCOURANT (référente titulaire), Mme Dominique VANDERSPIEGEL (référente suppléante), M. Benoît BOUDOU (référent suppléant), M. Cyril CARLIER (référent suppléant), arrivé vers 20h30.

Était excusé M. Philippe VANDEVELDE

Dans la salle 13 loossois s'étaient déplacés.

Le déroulé de la réunion a été le suivant :

1/ Accueil

Monsieur BENNASSAR, se présentant comme l'élu référent, souhaite à toutes et tous une très bonne réunion.

2/ Ordre du jour

Monsieur BOUDOU précise le principe de neutralité du comité et présente les divers thèmes de la discussion :

- > Validation des comptes-rendus des réunions des mois de février et juin
- > Recueil des questionnements, attentes, besoins ou propositions des habitants du quartier

A/ L'avenir de l'immeuble rue Roger Salengro destiné précédemment pour devenir le nouveau conservatoire

Rien de précisé si ce n'est que le rez-de-chaussée est occupé par un parking.

Un habitant demande si une bibliothèque pourrait y être installée. L'élu évoqua cette installation dans le château « Pierrette ».

B/ L'avenir de la friche Danel

Les clôtures installées sont fragiles et ne permettent pas de protéger contre les incursions des gens du voyage. Des habitants ont cité de possibles réaffectations : jardins ouvriers, école municipale supplémentaire... La pollution des sols a été évoquée.

- > L'avenir du pensionnat Sorlin a été abordé : il s'agirait de construire des « *appartements hôtel* » avec des services au rez-de-chaussée (magasins, restaurant)
- > L'avenir de la culture ou des cultures au centre ville de Loos
- > Progrès dans la communication des divers événements devant être faite, navette entre les deux bibliothèques afin d'optimiser les services rendus qui sont déjà de qualité.

C/ Le jardin public quel projet ?

La sécurité, la fluidité et l'accessibilité ont été évoquées. L'élu a avancé la possibilité d'une troisième entrée (parking mairie).

D/ Quel avenir pour le commerce de proximité dans notre quartier ?

Les habitants constatent un éloignement de certains commerces pour ceux qui ne possèdent pas de véhicule (Match). Cependant l'élu argumenta que le projet Loos Shopping mis en place avait pour objectif de relancer le commerce de l'hyper centre.

Néanmoins cette action municipale se confronte à la réalité du terrain à savoir la fermeture de nombreux commerces (rue Roger Salengro). De plus une nouvelle taxe a été appliquée pour publicité « *intempestive* » sur les trottoirs, ce qui peut être un paradoxe pour le développement économique souhaité par l'équipe municipale.

3/ Comment voyez-vous l'avenir de notre comité de quartier ?

Les loossois ont redéfini les objectifs du comité de quartier à savoir un lieu de dialogues et d'échanges entre les citoyens avec l'organisation de moments de vie festifs pouvant passer par une appropriation du jardin public, trait d'union du quartier.

Le manque de communication entre la mairie et les comités de quartier a été une nouvelle fois évoquée (manque d'affichage, absence de compte rendu dans le journal Loos actu, absence de réponses concrètes aux questions posées).

4/ Questions diverses

Une habitante de la rue Calmette a évoqué les problèmes de propreté récurrents liés à la présence continue des poubelles sur les trottoirs et dépôts sauvages (angle rue Pasteur). Lors de la signification de ces faits aux services compétents de la mairie, ces derniers l'ont éconduite de façon vive.

Réponse apportée par l'élu sur la verbalisation, l'éducation (visite ESTERRA) et l'augmentation du nombre de poubelles par rapports aux sacs.

Est revenu également un grand classique du non vivre ensemble : les déjections canines. La vitesse excessive dans les rues Jules Guesde et rue Gambetta a été également signalée : la vidéo protection pourrait limiter les incivilités.

5/ Le carillon du beffroi

Lorsque la question a été soumise par l'élu, les référents et délégués de quartier ont évoqué leur droit de réserve. En effet ce sujet étant strictement du domaine de la politique municipale, il n'appartenait pas pour eux d'en faire l'objet d'une question à l'ordre du jour. Celle ci a été rajoutée sur le flyer d'invitation au Comité.

L'élu a donc repris la parole et a animé le débat. Pas de réel opposant parmi les habitants pour ce carillon malgré le coût.

L'ordre du jour ayant été épuisé le conseil se termine par le partage d'un pot de l'amitié.